

Plan du site

L'institution

- › L'INTERCOMMUNALITÉ EN FRANCE
- › **L'AGGLO, L'ESSENTIEL**
 - › LES IDÉES CLÉS ET GRANDS PRINCIPES
 - › LES CHIFFRES CLÉS
 - › **LE TERRITOIRE, SES 15 COMMUNES**
 - › ASSÉRAC
 - › BATZ-SUR-MER
 - › CAMOËL
 - › FÉREL
 - › GUÉRANDE
 - › HERBIGNAC
 - › LA BAULE-ESCOUBLAC
 - › LA TURBALLE
 - › LE CROISIC
 - › LE POULIGUEN
 - › MESQUER-QUIMIAC
 - › PÉNESTIN
 - › PIRIAC-SUR-MER
 - › SAINT-LYPHARD
 - › SAINT-MOLF
 - › LES ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE
 - › LES COMPÉTENCES
- › **FONCTIONNEMENT**
 - › L'ORGANIGRAMME INSTITUTIONNEL
 - › LES INSTANCES
 - › LES DÉLIBÉRATIONS
 - › **LES COMMISSIONS**
 - › **LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**
 - COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL
 - HANDICAP PRÉVENTION DÉLINQUANCE
 - › LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS
- › **DÉFINITION DES POLITIQUES PUBLIQUES**
 - › L'ARBRE DES OBJECTIFS - LES DOMAINES D'ACTIONS
 - › FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 - › LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) 2018 - 2035

Services à la population

- › **DÉCHETS**
 - › CONSOMMER MIEUX POUR PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS
 - › LE COMPOSTAGE
 - › CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS
 - › TOUT SUR LA COLLECTE EN 1 CLIC
 - › LE SERVICE DE COLLECTE EN PORTE-À-PORTE
 - › LA COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE
 - › LES DÉCHETTERIES
 - › LES DÉCHETS VÉGÉTAUX
 - › LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE DES ENCOMBRANTS
 - › LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS
 - › TRIER LES DÉCHETS SUR LES MANIFESTATIONS
 - › TOUT CE QUI EST BIEN TRIÉ EST BIEN RECYCLÉ !
 - › RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION
- › **L'EAU POTABLE**
 - › LES ACTEURS DE L'EAU POTABLE POUR LE TERRITOIRE DE CAP ATLANTIQUE
 - › LE CYCLE DE L'EAU
 - › LES ÉCONOMIES D'EAU
 - › LE TARIF DE L'EAU POTABLE
 - › LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE
 - › LES OBLIGATIONS LÉGALES SUR LES FORAGES ET PUIITS
 - › RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU
- › **L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
 - › LA PROBLÉMATIQUE DE L'ASSAINISSEMENT
 - › LES ACTEURS DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
 - › LES CONTRÔLES DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
 - › COMMENT RÉALISER AU MIEUX VOTRE BRANCHEMENT ?
 - › LES TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT
 - › RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU
- › LES EAUX PLUVIALES
- › **HABITAT ET LOGEMENT**
 - › CAP INFO HABITAT
 - › LES AIDES POUR PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS
 - › LES AIDES POUR PROPRIÉTAIRES BAILLEURS
 - › LE LOGEMENT SOCIAL
 - › LES RÉSIDENCES POUR JEUNES ACTIFS
- › **ENVIRONNEMENT**
 - › QUALITÉ DES EAUX, LES BONS RÉFLEXES
 - › JE JARDINE SANS PESTICIDES ET VOUS ?
 - › OÙ ME BAIGNER ?
 - › OÙ ET COMMENT PÊCHER LES COQUILLAGES ?
 - › JE DÉCOUVRE ET RESPECTE LES MARAIS SALANTS
 - › ESPÈCES INVASIVES : MOI AUSSI J'AGIS !
 - › ÉCONOMISER L'ÉNERGIE
 - › BIODIVERSITÉ : MOI AUSSI J'AGIS !
 - › RISQUES D'INONDATION : UN DIAGNOSTIC GRATUIT DE VOTRE BIEN !
 - › AMÉNAGEMENTS LITTORAUX
- › MANGER LOCAL
- › **MOBILITÉ**
 - › LES TRANSPORTS EN COMMUN
 - › COVOITURER
 - › LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL
 - › LES DÉPLACEMENTS DOUX
- › L'INFORMATION TOURISTIQUE
- › L'ACCÈS INTERNET À TRÈS HAUT DÉBIT (THD)
- › ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

› LES POLITIQUES PUBLIQUES

› QUALITÉ DES EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES

- CAP ATLANTIQUE, UN TERRITOIRE D'EAU
- STRATÉGIE DU TERRITOIRE
- CAP ATLANTIQUE, UN TERRITOIRE RECONNU "EAU-RESPONSABLE"
- **ACTIONS POUR LA QUALITÉ DES EAUX**
 - SITES DE BAINNADE
 - LES EAUX COLORÉES EN MER
 - CHARTE DES TRAICTS DU CROISIC ET DES BARRES DE PEN BRON
 - UN DISPOSITIF DE VEILLE DE LA QUALITÉ DES EAUX
 - LUTTE CONTRE LES PESTICIDES
- **ACTIONS POUR LES COURS D'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES**
 - LES ZONES SOURCES DE COURS D'EAU
 - EVALUER L'INCIDENCE BIOLOGIQUE DES TRAVAUX SUR LES MILIEUX AQUATIQUES
 - PERMETTRE À L'ANGUILLE DE RECOLONISER SON TERRITOIRE
- **ACTIONS POUR LA SENSIBILISATION**
 - ICI COMMENCE LA MER !
 - LES BONS RÉFLEXES AU QUOTIDIEN !

› BIODIVERSITÉ

- › UNE TRÈS GRANDE DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
- › QUELLE STRATÉGIE POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA TRAME VERTE ET BLEUE ?
- › NATURA 2000
- › LIFE SALLINA
- › LES ESPÈCES INVASIVES ET À L'ORIGINE DE NUISANCES
- › LE BOCAGE, SES HAIES, SES MARES ET SES PRAIRIES

› LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

› L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

- › LE PCET
- › LE PROJET PARTAGELEC
- › LE PCAET
- › CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET GES
- › QUALITÉ DE L'AIR

› LA STRATÉGIE FONCIÈRE DE CAP ATLANTIQUE

› LES GRANDS ÉQUIPEMENTS

LE CENTRE AQUABAULE

› LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

› SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- › LES FONDS DE CONCOURS
- › LE CONTRAT TERRITOIRES-RÉGION 2020

› MOBILITÉ

› LES ÉCONOMIES PRIMAIRES

- › L'AGRICULTURE
- › LE PEAN
- › LA SALICULTURE
- › LA CONCHYLICULTURE
- › LA SYLVICULTURE

› LA PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX

› TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

› PROJETS MAJEURS

- › LA RECONVERSION DU PETIT SÉMINAIRE À GUÉRANDE
- › LE PARC D'ACTIVITÉS CONCHYLICOLES DE LOSCOLO À PÉNESTIN
- › LE FUTUR CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE À HERBIGNAC
- › LE PROJET DE SIÈGE SOCIAL DE CAP ATLANTIQUE / PÔLE D'ENTREPRISES
- › LE TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

› LES MOYENS

- › FINANCIERS
- › HUMAINS
- › LA MUTUALISATION



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80